# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères, actuellement par l'entremise du Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy.

## Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

FUNDGRADE A+ ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

**Catégorie de fonds**
Équilibrés canadiens d'actions

**Date de création**
04 novembre 2019

**Ratio des frais de gestion (RFG)***
2,73 %
(31 décembre 2024)

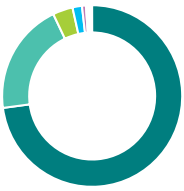
**Gestion du fonds**
Placements Mackenzie

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



### Répartition de l'actif (%)

| | |
|---|---|
| Actions canadiennes | 51,5 |
| Obligations Domestiques | 20,6 |
| Actions américaines | 18,2 |
| Actions internationales | 5,9 |
| Obligations Étrangères | 3,1 |
| Espèces et équivalents | 0,8 |
| Autres | -0,1 |



### Répartition géographique (%)

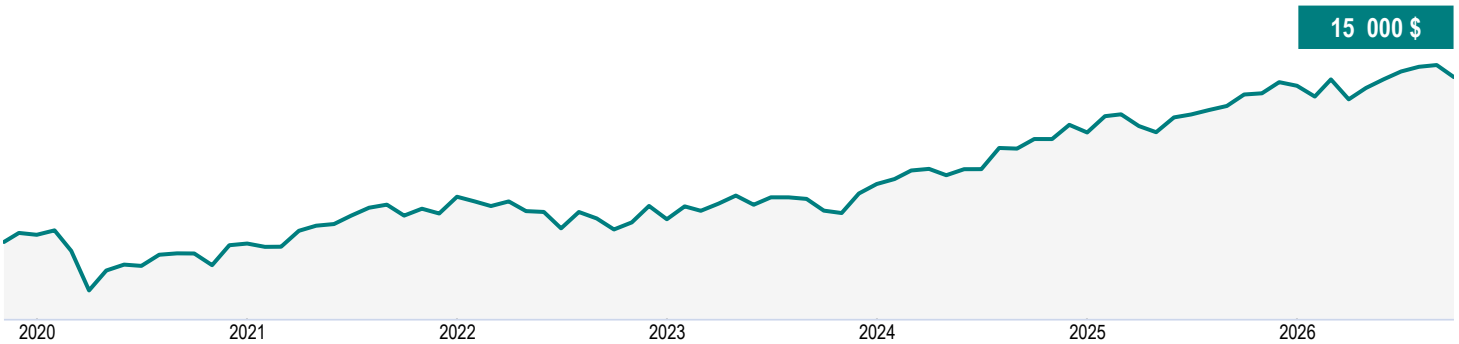
| | |
|---|---|
| Canada | 72,9 |
| États-Unis | 20,0 |
| Royaume-Uni | 3,6 |
| Allemagne | 1,7 |
| France | 0,7 |
| Autre | 0,3 |
| Multi-National | 0,3 |
| Norvège | 0,3 |
| Brésil | 0,2 |



### Répartition sectorielle (%)

| | |
|---|---|
| Revenu fixe | 23,7 |
| Services financiers | 19,5 |
| Services aux consommateurs | 12,3 |
| Technologie | 11,4 |
| Services industriels | 7,3 |
| Matériaux de base | 7,1 |
| Énergie | 6,3 |
| Soins de santé | 3,9 |
| Services publics | 3,8 |
| Autres | 4,7 |

## Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

## Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

| Principaux titres | % |
|---|---|
| Banque Royale du Canada | 4,2 |
| Banque Toronto-Dominion | 4,0 |
| Intact Financial Corp | 3,9 |
| Microsoft Corp | 3,6 |
| Alphabet Inc catégorie C | 3,2 |
| Brookfield Corp catégorie A | 3,1 |
| Suncor Energy Inc | 2,9 |
| Alimentation Couche-Tard Inc | 2,8 |
| Waste Connections Inc | 2,7 |
| Visa Inc catégorie A | 2,7 |
| **Répartition totale des principaux titres** | **33,1** |

Au 31 juillet 2026

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|---|
| Écart-type | 7,54 % |
| Rendement du dividende | 1,69 % |
| Rendement à l'échéance | 4,26 % |
| Durée (années) | 7,95 |
| Coupon | 4,05 % |
| Cote de crédit moyenne | A+ |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | 755 392,4 $ |

**Actifs nets (millions de $)**
126,6 $

**Cours**
15,00 $

**Nombre de titres**
2955

**Placement initial minimal**
500 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**

AFA – CLGC038I

FAD^ – CLGC038J

ARC2 – CLGC038S

ARC4 – CLGC038K

### Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **-2,39** | **-1,13** | **1,78** | **3,63** | **11,06** | **6,79** | **-** | **6,05** |

### Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **10,63** | **13,30** | **9,99** | **-6,00** | **14,26** | **-2,60** | **-** | **-** |

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 décembre 2019 - 30 septembre 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **9,64 %** | **mars 2025** | **5,45 %** | **dec. 2024** | **7,53 %** | **100,00 %** | **23** | **0** |

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

## Commentaire du fonds T2 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

## Commentaires sur les marchés

Les économies nord-américaines ont suivi des trajectoires différentes au deuxième trimestre. L'économie canadienne est demeurée sous pression en raison de l'incertitude commerciale, même si le marché de l'emploi s'est stabilisé et que le taux de chômage a diminué à 6,6 % en mai. L'économie américaine a progressé à un rythme soutenu, portée par la résilience des dépenses de consommation et des investissements des entreprises. L'inflation s'est accélérée dans les deux pays, en partie en raison de la hausse des coûts de l'énergie liée au conflit au Moyen-Orient.

La politique monétaire est demeurée inchangée dans les deux pays. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % lors de ses réunions d'avril et de juin, tandis que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu le taux des fonds fédéraux dans une fourchette cible de 3,50 % à 3,75 %. La Fed a indiqué que des hausses des taux d'intérêt étaient possibles plus tard cette année plutôt que des réductions.

Les actions canadiennes ont progressé, l'indice composé S&P/TSX ayant atteint un sommet record en juin, portant son gain depuis le début de l'année à environ 10 %, soutenu par la vigueur du secteur de l'énergie au début du trimestre. Les actions américaines se sont fortement redressées, l'indice S&P 500 ayant progressé d'environ 15 %, porté principalement par les titres liés aux semi-conducteurs et à l'intelligence artificielle, tandis que les plus grandes sociétés technologiques ont tiré de l'arrière.

## Rendement

Du côté des actions, la sous-pondération des secteurs des matériaux et de l'énergie a contribué au rendement. La surpondération d'Alphabet Inc. et d'Aritzia Inc. a contribué au rendement du Fonds. Alphabet a profité de la poursuite de l'exécution de ses activités, tandis qu'Aritzia a progressé dans la mise en œuvre de ses initiatives de croissance propres à l'entreprise.

La sous-pondération des semi-conducteurs et la sélection des titres des technologies de l'information ont nui au rendement. Les placements dans Boyd Group Services Inc. et CGI Inc., ainsi que la surpondération de Microsoft Corp., ont nui au rendement. Boyd Group a fait état d'une croissance décevante des ventes des magasins comparables. Microsoft a enregistré un modeste gain, mais a été à la traîne de ses pairs. CGI a pâti de l'incertitude entourant l'effet de l'intelligence artificielle (IA) sur son modèle d'affaires.

Du côté des titres à revenu fixe, l'exposition aux obligations d'État a contribué au rendement, soutenue par le positionnement sur la courbe des taux. L'exposition aux obligations de sociétés a nui au rendement.

## Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Mines Agnico Eagle Ltée afin d'accroître l'exposition du Fonds à l'or.

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

Le placement dans SAP SE a été étoffé, car le sous-conseiller estime que ses logiciels devraient continuer de bien se comporter malgré l'incidence potentielle de l'IA. Le placement dans Dollarama Inc. a été accru afin de profiter du comportement des consommateurs en quête de valeur au Canada. Les placements dans la Banque Royale du Canada, La Banque Toronto-Dominion et Pembina Pipeline Corp. ont également été accrus.

Certains placements dans les technologies de l'information ont été liquidés en raison de l'incidence potentielle de l'IA. Les positions dans Emera Inc., TELUS Corp., Suncor Énergie Inc., Alimentation Couche-Tard Inc. et Waste Connections Inc. ont été réduites.

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou

# CAN Équilibré d'actions canadiennes 100/100 (PS1)

30 septembre 2026

égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

**Information financière offerte par Fundata Canada Inc.**

**©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.**